

## Qu'est-ce qu'un Fonds Nominatif à la Fondation Portray?

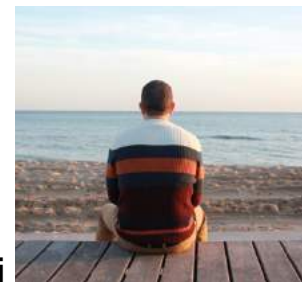
Voici un exemple de Fonds Nominatif :

Les parents de Martin veulent qu'il soit bien.



Ils ont ouvert pour lui un compte à la

Ce compte porte son nom.



Ce compte s'appelle FONDS Martin F. Martin c'est lui

Martin a un handicap.



Ce fonds c'est l'argent

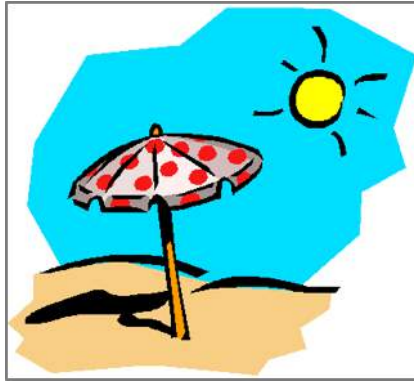
que ses parents ont prévu pour lui, pour faire des choses qu'il aime.

L'argent servira quand ses parents seront morts.

Ce Fonds va servir pendant toute sa vie.

L'argent servira pour payer des activités pour que la vie de Martin soit belle,

-Payer des vacances



-payer une fête d'anniversaire



-payer le coiffeur



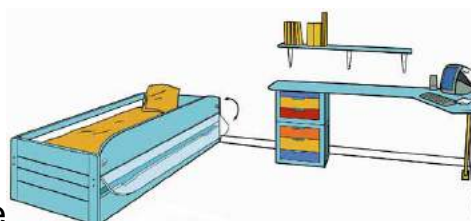
et des massages



- payer l'hippothérapie



- et aménager sa chambre



L'argent servira aussi à payer d'autres choses qui lui donneront une vie meilleure.  
Et par exemple aussi payer des frais dans son institution.



Avec le Fonds, ses parents continuent à soutenir le lieu où Martin vit.

Tous les fonds nominatifs sont différents, parce que chacun est différent et a des besoins différents.  
D'autres Fonds Nominatifs payent d'autres choses à d'autres personnes.

Ses parents ont décidé ce que le Fonds va payer.



CONVENTION DE CRÉATION  
D'UN FONDS NOMINATIF  
au sein de la Fondation PORTRAY

Ils ont signé un document,



C'est la convention de création du fonds.

Ses parents sont rassurés.

Et Martin, aussi ça lui plait.

Il est sûr qu'il pourra encore aller en vacances

Il est sûr qu'il pourra encore faire des choses qu'il aime

car le fonds payera tout cela.

Chaque année on fait une réunion  
pour décider ce que le fonds va payer.



A la réunion, il y a Martin et ses parents.  
Quand ses parents ne seront plus là, il y aura



Martin



son frère Charlie et



sa cousine Lucie



Et aussi Marie-Luce Verbist de la Fondation Portray

Pour avoir plus d'informations sur les Fonds Nominatifs

Il faut contacter Marie-Luce Verbist de la

Son téléphone est  02 534 00 38

Son mail est [mlve@fondation-portray.be](mailto:mlve@fondation-portray.be)

et le site internet est [www.fondation-portray.be](http://www.fondation-portray.be)

